



**Food and Agriculture Organization
of the United Nations**

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

FIAF/R1277(Bi)

**FAO
Fisheries and
Aquaculture Report**

**Rapport sur les
pêches et l'aquaculture**

ISSN 2070-6987

Report of the

FAO/CECAF WORKING GROUP FOR ARTISANAL FISHERIES

Dakar, Senegal, 26–27 July 2018

Rapport du

**GROUP DE TRAVAIL FAO/COPACE SUR LES PÊCHES
ARTISANALES**

Dakar, Sénégal, 26-27 juillet 2018

Report of the

FAO/CECAF WORKING GROUP FOR ARTISANAL FISHERIES

Dakar, Senegal, 26–27 July 2018

Rapport du

GROUPE DE TRAVAIL FAO/COPACE SUR LES PÊCHES ARTISANALES

Dakar, Sénégal, 26-27 juillet 2018

FAO. 2019. *Report of the FAO/CECAF Working Group for Artisanal Fisheries. Dakar, Senegal, from 26 to 27 July 2018 / Rapport du Groupe de travail FAO/COPACE sur les pêches artisanales. Dakar, Sénégal, du 26 au 27 juillet 2018.* FAO Fisheries and Aquaculture Report/FAO Rapport sur les pêches et l'aquaculture No. 1277. Rome.

The designations employed and the presentation of material in this information product do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) concerning the legal or development status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. The mention of specific companies or products of manufacturers, whether or not these have been patented, does not imply that these have been endorsed or recommended by FAO in preference to others of a similar nature that are not mentioned.

The views expressed in this information product are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views or policies of FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-131775-4

© FAO, 2019



Some rights reserved. This work is made available under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO licence (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode>).

Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Internationales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/deed.fr>)

Under the terms of this licence, this work may be copied, redistributed and adapted for non-commercial purposes, provided that the work is appropriately cited. In any use of this work, there should be no suggestion that FAO endorses any specific organization, products or services. The use of the FAO logo is not permitted. If the work is adapted, then it must be licensed under the same or equivalent Creative Commons license. If a translation of this work is created, it must include the following disclaimer along with the required citation: "This translation was not created by the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). FAO is not responsible for the content or accuracy of this translation. The original [Language] edition shall be the authoritative edition.

Disputes arising under the licence that cannot be settled amicably will be resolved by mediation and arbitration as described in Article 8 of the licence except as otherwise provided herein. The applicable mediation rules will be the mediation rules of the World Intellectual Property Organization <http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules> and any arbitration will be in accordance with the Arbitration Rules of the United Nations Commission on International Trade Law (UNCITRAL).

Third-party materials. Users wishing to reuse material from this work that is attributed to a third party, such as tables, figures or images, are responsible for determining whether permission is needed for that reuse and for obtaining permission from the copyright holder. The risk of claims resulting from infringement of any third-party-owned component in the work rests solely with the user.

Sales, rights and licensing. FAO information products are available on the FAO website (www.fao.org/publications) and can be purchased through publications-sales@fao.org. Requests for commercial use should be submitted via: www.fao.org/contact-us/licence-request. Queries regarding rights and licensing should be submitted to: copyright@fao.org.

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non responsabilité suivante accompagnée de la citation indiquée ci-dessous: « Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale [langue] doit être l'édition qui fait autorité. »

Tout litige relatif à la licence ne pouvant être réglé à l'amiable sera soumis à une procédure de médiation et d'arbitrage au sens de l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire aux présentes. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant: publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

Sales, rights and licensing. FAO information products are available on the FAO website (www.fao.org/publications) and can be purchased through publications-sales@fao.org. Requests for commercial use should be submitted via: www.fao.org/contact-us/licence-request. Queries regarding rights and licensing should be submitted to: copyright@fao.org.

PREPARATION OF THIS DOCUMENT

The FAO/CECAF Working Group for artisanal fisheries was created during the fifteenth session of the Fishery Committee for the Eastern Central Atlantic (CECAF) which was held in Abuja, Nigeria, from 1 to 3 November 2000. This document reports on the fifth meeting of Working Group for artisanal fisheries, which was organized in Dakar, Sénégal from 26 to 27 July 2018. The Working Group was held immediately following a three-day regional consultation for West and Central Africa on developing a regional small-scale fisheries action plan for the implementation of the Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication within the African Union policy framework. The overall objective of the Working Group is to improve regional artisanal fisheries knowledge of CECAF Member Countries. The Working Group was organized by FAO headquarters, in close collaboration with the FAO Regional Office for Africa. FAO wishes to thank participants of the Working Group who contributed towards the meeting discussions and the development of this report. Our special thanks go to colleagues at FAO-RAF for their assistance with the Working Group, Jessica Fuller, Nicole Franz, Lena Westlund, Djiga Thiao, Merete Tandstad, Matthieu Bernardon, and Sidiya Diouf for their assistance with the final preparation of this document.

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Le groupe de travail FAO / COPACE sur les pêches artisanales a été créé à la quinzième session du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) qui s'est tenu à Abuja, Nigéria du 1er au 3 novembre 2000. Ce document rend compte de la cinquième réunion du Groupe de travail sur la pêche artisanale organisé à Dakar, Sénégal du 26 au 27 juillet 2018. Le groupe de travail s'est réuni immédiatement après une consultation régionale de trois jours pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur l'élaboration d'un plan d'action régional pour la pêche artisanale aux fins de la mise en œuvre des Directives volontaires pour la sécurisation d'une pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté dans le cadre de la politique de l'Union africaine. L'objectif général du groupe de travail est d'améliorer les connaissances régionales sur la pêche artisanale des pays membres du COPACE. Le groupe de travail a été organisé par le siège de la FAO, en étroite collaboration avec le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique. La FAO souhaite remercier les participants du groupe de travail qui ont contribué aux discussions de la réunion et à l'élaboration de ce rapport. Nos remerciements vont particulièrement aux collègues de la FAO-RAF pour leur assistance au groupe de travail, à Jessica Fuller, à Nicole Franz, à Lena Westlund, à Djiga Thiao, à Merete Tandstad, à Matthieu Bernardon et à Sidiya Diouf pour leur assistance dans la préparation finale de ce document.

ABSTRACT

The FAO/CECAF Working Group for artisanal fisheries was created during the fifteenth session of the Fishery Committee for the Eastern Central Atlantic (CECAF) which was held in Abuja, Nigeria, from 1 to 3 November 2000. This document reports on the fifth meeting of Working Group for artisanal fisheries, which was organized in Dakar, Sénégal from 26 to 27 July 2018. The Working Group was held immediately following a three-day regional consultation for West and Central Africa on developing a regional small-scale fisheries action plan for the implementation of the Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication within the African Union policy framework. The overall objective of the Working Group is to improve regional artisanal fisheries knowledge of CECAF Member Countries. The Working Group was organized by FAO headquarters, in close collaboration with the FAO Regional Office for Africa. The Working Group concluded with agreements on issues such as operational modalities, appointment of members and participation in the Working Group, synergies with the CECAF assessment Working Groups, links with other global and regional initiatives, and Working Group financing.

RÉSUMÉ

Le groupe de travail FAO / COPACE sur les pêches artisanales a été créé à la quinzième session du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) qui s'est tenu à Abuja, Nigéria du 1er au 3 novembre 2000. Ce document rend compte de la cinquième réunion du Groupe de travail sur la pêche artisanale organisé à Dakar, Sénégal du 26 au 27 juillet 2018. Le groupe de travail s'est réuni immédiatement après une consultation régionale de trois jours pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur l'élaboration d'un plan d'action régional pour la pêche artisanale aux fins de la mise en œuvre des Directives volontaires pour la sécurisation d'une pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté dans le cadre de la politique de l'Union africaine. L'objectif général du groupe de travail est d'améliorer les connaissances régionales sur la pêche artisanale des pays membres du COPACE. Le groupe de travail a été organisé par le siège de la FAO, en étroite collaboration avec le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique. Le groupe de travail a conclu des accords sur des questions telles que les modalités opérationnelles, la nomination des membres et leur participation, les synergies avec les groupes de travail sur l'évaluation du COPACE, les liens avec d'autres initiatives mondiales et régionales et le financement des groupes de travail.

CONTENTS

1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Objectives and expected results of the session	1
1.2 CECAF structure, Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication and the state of knowledge on artisanal fisheries in the CECAF area	2
2. PRIORITIES FOR THE WORK PLAN	3
2.1 Data collection and analysis	3
2.2 Socioeconomics	3
2.3 Environment	4
2.4 Links with other frameworks	5
3. OTHER INITIATIVES TO CONSIDER	5
4. CONCLUSION AND RECOMMENDATIONS.....	6
4.1 Operational modalities	6
4.2 Appointment of Members and participation in the Working Group	7
4.3 Synergies with CECAF Assessment Working Groups	7
4.4 Links with other global and regional initiatives	7
4.5 Financing	7

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	9
1.1 Objectifs et résultats attendus de la session	9
1.2 Structure de COPACE, Directives Volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté et l'état des connaissances sur la pêche artisanale dans la zone COPACE	10
2. PRIORITÉS POUR LE PLAN DE TRAVAIL	11
2.1 Collecte et analyse des données	11
2.2 Socio-économie	11
2.3 Environnement	12
2.4 Liens avec d'autres cadres	13
3. AUTRES INITIATIVES A PRENDRE EN CONSIDERATION	13
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	14
4.1 Pour les modalités opérationnelles	14
4.2 Pour la nomination des Membres et la participation au groupe de travail	15
4.3 Pour les synergies avec les groupes de travail du COPACE sur l'évaluation	15
4.4 Pour les liens avec d'autres initiatives mondiales et régionales	16
4.5 Pour le financement	16

ANNEXES

Annex A – Agenda.....	17
Annexe A – Programme.....	18
Annex B – Terms of Reference for the Small-Scale Fisheries Working Group / Termes de référence du Groupe de travail des pêches artisanales.....	19
Annex C – List of participants / Liste des participants.....	23
Annex D – Priority Action Plan of the Working Group	25
Annexe D – Plan d'actions prioritaires du groupe de travail	30

1. INTRODUCTION

The fifth session of the CECAF working group on artisanal fisheries was held from 26 to 27 July 2018 in the conference room of the Hotel Ndiambour in Dakar, Senegal (see Appendix A for the agenda).

After a period of inactivity this was the first session of the Working Group after the adoption of the new terms of reference by CECAF in their 21st session in 2016. The overall objective of the Working Group on Artisanal Fisheries is to improve regional knowledge on small-scale fisheries in its member countries. The terms of reference for the Working Group are attached as Appendix B.

Twenty-four participants from twenty-one CECAF members as well as FAO attended the meeting. The list of participants is given in Appendix C.

The Working Group was chaired by Aboubacar Sidibé of FAO/ECOWAS. After welcoming all the participants, Ndiaga Guèye, Secretary of CECAF at the FAO Regional Office for Africa, emphasized the importance of this meeting marked by a long lethargy of the Working Group on Artisanal Fisheries.

1.1 Objectives and expected results of the session

After the introductions, Merete Tandstad from FAO presented the objectives and the expected results of this session of the Working Group on Artisanal Fisheries, which aims to:

1. Develop a strategy to address the different aspects of the mandate that also addresses links to other CECAF Working Groups;
2. Identify short and medium-term priorities and agree on a draft work plan for the CECAF Working Group on Artisanal Fisheries until the next session, to be presented to the 8th meeting of the CECAF Scientific Sub-Committee in October 2018;
3. Review the results of the previous regional consultation workshop on the Small-scale Fisheries Guidelines¹ (SSF Guidelines) and agree on the role of the CECAF Artisanal Fisheries Working Group in promoting and contributing to the implementation of small-scale fisheries initiatives in the CECAF region;
4. Review links and collaboration with the African Fisheries Reform Mechanism and other arrangements within the framework of the African Union.

The session consisted of a combination of presentations and plenary discussions as well as three discussion subgroups on: data collection and analysis, environment, and socio-economics.

¹ *Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication.*

1.2 CECAF structure, Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication and the state of knowledge on artisanal fisheries in the CECAF area

An overview of CECAF with emphasis on its purpose, area of competence, species and stocks covered, the legal framework and the role of the Scientific Sub-Committee and the different stock assessment Working Groups was given. The terms of reference of the CECAF Artisanal Fishing Working Group were also reviewed (Appendix B).

It was pointed out in the discussions that although the presentation emphasizes its recent structure, it is important to remember that in the 1970s and 1980s, CECAF had made considerable efforts to build capacity in the area. and also supported the establishment of the Sub-Regional Commissions.

The results of the Consultation on the Implementation of the *Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication* for West and Central Africa (SSF Guidelines²), held on 23-25 July 2019, were also presented to the participants of the Working Group by Nicole Franz (FAO). In addition to the 21 CECAF countries represented, the Consultation recorded the presence of several regional and subregional organizations, socio-professional organizations, researchers/academics, and experts. A synthesis was made of the results of the discussions on land tenure governance and resource management, social development, employment and decent work, gender equality and post-harvest value chain. and trade in fish products.

An overview of stock status in the CECAF area was also presented by Merete Tandstad (FAO). To this end, the different evaluation strategies and methods used as well as the operating status categories used by CECAF were described. Subsequently, the latest results on the state of pelagic and demersal resources in the northern and southern parts of CECAF were passed. It was mentioned that there are many challenges to the availability and quality of data needed for different evaluation methods.

Finally, the last introductory presentation made by Djiga Thiao (FAO consultant) focused on the proposal of options/key elements that could be integrated into the work plan of the Artisanal Fisheries Working Group. To this end, the main challenges and opportunities for improving data and knowledge were reviewed, including some proposals for the short- (2-year) and medium-term (3-5 year).

² <http://www.fao.org/voluntary-guidelines-small-scale-fisheries/resources/detail/en/c/1196185/>

2. PRIORITIES FOR THE WORK PLAN

2.1 Data collection and analysis

In general, the priority actions identified to improve the collection and analysis of artisanal fisheries data in the CECAF area are to:

- Harmonize and improve data collection methods, approaches and analyses for artisanal fisheries to produce comparable data from one country to another;
- Improve the availability and quality of data for artisanal fisheries on catches and effort, and in particular on the post-harvest sector where data are currently very limited;
- Review existing methods for improving the knowledge of the spatial distribution of small-scale fishing effort (e.g. with GPS applications in mobile phones or the use of transducers), develop specific questionnaires to collect information on fishing grounds and areas using fishermen's knowledge, etc.;
- Review existing experiences of using mobile phones or other technologies for data collection and increased direct involvement of fishermen; and
- Encourage sharing of information with fishermen.

More specifically, the priority actions identified to improve the collection and analysis of artisanal fisheries data in the CECAF area are to:

- Carry out an inventory of data collection methods and approaches used in the different countries, with a view to exchange experiences and promote harmonisation of methods in particular in the context of fisheries targeting shared stocks;
- Identify a set of variables for artisanal fisheries - this should include information on the post-harvest sector;
- Prepare a study of what constitutes an artisanal fishery by using FAO's matrix of characteristics to improve the understanding of different types of artisanal fisheries and markets; and
- Consolidate existing experiences on participatory data collection.

2.2 Socioeconomics

In general, the priority actions identified to improve knowledge on the socio-economics of artisanal fisheries in the CECAF area are to:

- Consolidate a list of socio-economic variables against which Working Group members provide validated national data for each meeting and develop related protocols and templates;
- Prepare a study on the number of artisanal fisheries organizations and their representativeness;
- Systematically involve artisanal fisheries stakeholders in the collection, analysis and validation of socio-economic information;
- Prepare socio-economic impact assessments of regulatory frameworks for artisanal fisheries;
- Describe the market players and their role in the artisanal fishery supply chain for priority species;
- Improved artisanal fisheries contribution to food security;

- Review relevant international and regional frameworks and identification of implementation and monitoring through the Artisanal Fisheries Working Group of CECAF. Member Countries should then contribute to these processes by providing data and information through the Working Group.

More specifically, the priority actions identified to improve knowledge on the socio-economics of artisanal fishing in the CECAF area are to:

- Provide data on artisanal fisheries in relation to the identified variables for the next session of the Working Group;
- Develop studies on agreed topics (value chain, food security, women's role, etc.) to inform future socio-economic activities;
- Develop and organize training in data collection and analysis for artisanal fishery actors; and
- Review existing relevant international and regional regulatory frameworks and community-managed initiatives, and conduct and analysis of access conditions for artisanal fisheries.

2.3 Environment

In general, the priority actions identified to improve knowledge of the environment and its interactions with artisanal fisheries in the CECAF area are to:

- Develop and enforce legal frameworks and develop appropriate measures for artisanal fisheries to avoid over-exploitation (closed-season or area, issuing of permits or licenses for artisanal fishers/canoes) and strengthen monitoring and surveillance, including participatory monitoring and surveillance with other organizations;
- Improve understanding of bycatch issues in artisanal fisheries,
- Investigate impacts of artisanal fishing activities on habitats and ecosystems (e.g. mangrove cutting leading to deforestation, oyster fishing and farming, seabed dredging, and use of certain fishing gear such as trawl nets, gillnets, or beach seines and lost gear thereof results in ghost fishing, among others);
- Map different sources of pollution from artisanal fishing activities (e.g. loss of outboard engines and fishing nets, microplastic pollution);
- Mitigate illegal fishing practices;
- Promote regional and sub-regional coordination for fisheries management and fisher migration; and
- Identify and document threats from external factors and gather information to better document and prepare mitigation measures

More specifically, the priority actions identified to improve knowledge about the environment and its interactions with artisanal fisheries in the CECAF area are to:

- Draw up a consolidated list of key priority species of importance to artisanal fisheries in collaboration with the CECAF assessment Working Groups, address gaps in knowledge to improve understanding of impact from artisanal fisheries, including gear specific impacts;
- Carry out a baseline study on environmental impacts and external factors and their impacts on artisanal fisheries;

- Undertake a study on the potential impacts of artisanal fisheries on target species, bycatch, and habitats, including the specific impacts of the gear;
- Prepare a proposal for awareness raising workshops or campaigns for fishers to improve understanding of and the importance of having underlying knowledge and information to ensure the sustainable use of resources, as well as the impacts of illegal fishing practices, among;
- Conduct a study on management measures and a review of management options for artisanal fisheries; and
- Map shared spaces and interactions between artisanal fisheries and other sectors (e.g. tourism and other industries).

2.4 Links with other frameworks

In general, the priority actions identified by the participant to foster the development of links with other frameworks are to review relevant international and regional frameworks for the implementation and monitoring of the Artisanal Fisheries Working Group. National Working Group members should then contribute to these processes by providing data and information to the Working Group.

More specifically, the priority actions identified to foster the development of links with other frameworks are to review existing relevant international and regional regulatory frameworks and community-managed initiatives, and analyze the access conditions for artisanal fisheries.

3. OTHER INITIATIVES TO CONSIDER

Other major subregional, regional and global initiatives to be considered by the Artisanal Fisheries Working Group were presented by Lena Westlund:

- The African Union has established a small-scale fisheries working group as part of its African Fisheries Reform Mechanism. This working group has a broad mandate to contribute to strategies and policy frameworks as well as to data collection, as well as more specific tasks such as the evaluation of tolls and emerging technologies, to develop strategies for better integration of migrant fishers in host countries, identify alternative livelihoods, and gender mainstreaming. It would be important for the Artisanal Fisheries Working Group and the African Fisheries Reform Mechanism to inform each other of their work and seek to create synergies.
- FAO, WorldFish and Duke University have started collaborative work on a new global study on small-scale fisheries, revisiting and updating the 2012 World Bank/FAO/WorldFish Hidden Harvest report. The purpose of this new study - *Illuminating Hidden Harvests (IHH): The contribution of small-scale fisheries to sustainable development* - will evaluate the contribution of artisanal fisheries to sustainable development. It concerns artisanal fisheries in both marine waters and inland waters, recognizing that the latter are often particularly neglected. The study will use a mosaic of methods, including country case studies, existing databases and thematic studies on specific topics. The final report should be ready by 2020.
- To address the issue of the definition of small-scale fisheries and to better understand the characteristic of small-scale fisheries, an approach based on a matrix of features is being developed by FAO. This matrix examines different dimensions of small-scale fisheries, including social and economic aspects such as ownership, use of landings, etc., as well as the size of vessels and the types of gear used. The matrix is currently

being tested in the Mediterranean (by the General Fisheries Commission for the Mediterranean - GFCM) and in the Caribbean (by Western Central Atlantic Fisheries Commission - WECAFC).

4. CONCLUSION AND RECOMMENDATIONS

The 5th Session of the CECAF Working Group on Artisanal Fisheries was successfully concluded. It produced significant results that will contribute to the revival and revitalization of the Working Group. The participants exchanged experiences and options and identified priority activities to be carried out in the coming years. These activities were the subject of a priority action plan (Appendix D) defining the time scale, approach, responsibilities and links with other partners and initiatives.

At the end of the 5th session of the Working Group, Sidiya Diouf, Deputy Director of the Directorate of Maritime Fisheries and Head of Division of Artisanal Fisheries in Senegal was appointed Chair of the Artisanal Fisheries Working Group of CECAF.

In order to facilitate the implementation of the priority action plan, the following important recommendations were formulated as an operationalization strategy.

4.1 Operational modalities

- The Working Group should seek to meet annually to consolidate procedures and develop priorities for its workplan in relation to the three main areas of work identified in its term of reference: data collection and analysis, socio-economics, and environment.
- A Chair should be nominated among the members, who will be responsible for convening and running of the Working Group and following up on agreed interim work with the members and partners. It is suggested that the TORs for the Chair adopted by the other CECAF Working Groups could be used, which foresees a tenure of three working group sessions, renewable.
- The Working Group will seek to build up a database on small-scale fisheries in relation to a set of agreed variables. In this respect the Group will operate both through a systematic approach through the collation of agreed set of data overtime, provided through the national members, and a set of key studies on key issues identified in relation to the three main thematic areas of work.
- A data template will be agreed upon for collecting a set of core data and Working Group members will be asked to be compile and update these forms in advance of each session.
- In addition, specific studies can be commissioned. These could be national and regional and compiled/developed in collaboration with other interested parties. The responsibilities for conducting the studies will be agreed upon in the sessions and reflected in the workplan

4.2 Appointment of Members and participation in the Working Group

- Members are nominated by CECAF member States to contribute to the Working Group. The members are expected to serve for a period of at least 2 years to ensure continuity.
- The Working Group is expected to draw from a cross-disciplinary membership to enable it to address the different elements of its ToRs. Working Group membership should therefore include sociologists, economists, anthropologists, biologist, and fisheries experts.
- There might be a need to review the membership of the Working Group, to actively seek nominations that addresses key expertise in the future,
- It is suggested that membership also can be strengthened to address certain themes or prepare specific studies on a case to case basis.
- Given the nature of artisanal fisheries it has also been suggested that CECAF should consider to reach out to observers: small-scale fisheries organizations at national and regional level.

4.3 Synergies with CECAF Assessment Working Groups

There is a close link with some of the work of the demersal and small pelagic assessment Working Groups, in respect to the description of fisheries and with respect to the analysis and recommendations for collection and analysis of artisanal fisheries data. The Artisanal Fisheries Working Group can also build on the expertise and the existing knowledge generated through these Working Groups in relation to knowledge on species distribution, stock status and data collection gaps. At the same time the Artisanal Fisheries Working Group can contribute additional knowledge that can be beneficial to the other Working Groups. It is therefore important to understand and develop these synergies from the very beginning. Discussions on the topic are needed and certain elements of collaboration agreed upon at the Scientific Sub-Committee.

4.4 Links with other global and regional initiatives

Links with other initiatives should be sought to seek collaboration and possible financial support for specific studies or to support the sessions of the Working Group. A mapping of relevant initiatives should be done. The work of the Artisanal Fisheries Working Group should also be encouraged in order to stimulate interest and support for the Working Group.

4.5 Financing

- Funding for Working Group members is normally the responsibility of members countries, which should provide a travel allowance for the Working Group member on an annual basis.
- Countries must also provide national data and knowledge and make available members to support the work of the Working Group.
- Countries can also be volunteer to conduct specific studies.
- Currently, there is no fixed budget available for the Working Group and members may need to consider contacting specific partners to fund or assist with some elements of the workplan.
- CECAF should consider preparing a funding proposal and sharing with development partners.

1. INTRODUCTION

Les travaux de la cinquième session du groupe de travail sur la pêche artisanale du COPACE se sont déroulés du 26 au 27 juillet 2018 dans la salle de conférence de l'Hôtel Ndiambour à Dakar, Sénégal.

Après une période d'inactivité ceci était la première session du groupe de travail après l'adoption des nouveaux termes de références par le COPACE dans leur 21ème session en 2016. L'objectif global du Groupe de travail sur la pêche artisanale est d'améliorer les connaissances régionales sur la pêche artisanale de ses pays membres. Les termes de références du groupe de travail pêche artisanale se trouvent en Annexe A.

Vingt-quatre participants provenant de 21 pays membres du COPACE ainsi que de la FAO ont participé à la réunion. L'agenda de la session est présenté en Annexe B. La liste des participants est donnée en Annexe C.

Les travaux ont été présidés par Aboubacar Sidibé de la FAO/CEDEAO. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, Ndiaga Guèye, Secrétaire du COPACE du Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique a insisté sur l'importance de cette rencontre marquée par une longue léthargie du Groupe de travail sur la pêche artisanale.

1.1 Objectifs et résultats attendus de la session

A l'issue du tour de table des présentations des participants, Merete Tandstad de la FAO a présenté les objectifs et les résultats attendus de la session du Groupe de travail sur la pêche artisanale qui vise notamment à :

1. Élaborer une stratégie pour traiter les différents aspects du mandat qui traite également des liens avec les autres groupes de travail du COPACE;
2. Identifier les priorités à court et à moyen terme et convenir d'un projet de plan de travail pour le Groupe de travail sur la pêche artisanale du COPACE jusqu'à la prochaine session, qui sera présenté à la 8ème réunion du Sous-Comité Scientifique du COPACE en octobre 2018;
3. Examiner les résultats du précédent atelier de consultation régionale sur les Directives SSF et convenir du rôle du Groupe de travail sur les pêches artisanales du COPACE dans la promotion et la contribution à la mise en œuvre des initiatives de pêche artisanale dans la région COPACE;
4. Passer en revue les liens et la collaboration du Groupe de travail sur la Pêche Artisanale avec le Mécanisme Africain de Réforme de la Pêche (MARF) et d'autres arrangements dans le cadre de l'Union Africaine.

La session a consisté en une combinaison de présentations et de discussions en plénières ainsi qu'à la formation de trois sous-groupes de discussion : collecte et analyses des données, environnement et socio-économique.

1.2 Structure de COPACE, Directives Volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté et l'état des connaissances sur la pêche artisanale dans la zone COPACE

Un aperçu sur le COPACE en insistant sur son objectif, son aire de compétence, les espèces et stocks couverts, le cadre légal ainsi que sur le rôle du Sous-Comité Scientifique et les différents groupes de travail y compris les groupes de travail sur l'évaluation des stocks dans la zone a été donné. Les termes de références du groupe de travail sur la pêche artisanale du COPACE ont aussi été passés en revue.

Il a été signalé dans les discussions que même si la présentation met l'accent sur sa structure récente, il est important de se rappeler que dans les années 70-80, le COPACE avait fait des efforts considérables dans le renforcement des capacités dans la zone et avait aussi appuyé la mise en place des Commissions Sous Régionales.

Les résultats de la consultation sur la mise en œuvre des directives volontaires pour la sécurisation de la pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, qui a été tenue du 23 au 25 juillet, juste avant la réunion du groupe de travail ont été également présentés aux participants du groupe de travail par Nicole Franz (FAO). En plus des 21 pays représentés, la consultation a enregistré la présence de plusieurs organisations régionales et sous régionales, d'organisations socioprofessionnelles, de chercheurs/universitaires et d'experts. Une synthèse a été faite sur les résultats des discussions sur la gouvernance des régimes fonciers et la gestion des ressources, le développement social, l'emploi et le travail décent, l'égalité des genres ainsi que sur la chaîne de valeur des activités post récolte et le commerce des produits halieutiques.

Un aperçu sur l'état des stocks dans la zone COPACE a été également présenté par Merete Tandstad. A cet effet, les différentes stratégies et méthodes d'évaluation utilisées ainsi que les catégories d'état d'exploitation utilisés par le COPACE ont été décrites. Par la suite, les derniers résultats sur l'état des ressources pélagiques et démersales dans les parties Nord et Sud du COPACE ont été passés en revue. Il a été mentionné l'existence de nombreux défis relatifs à la disponibilité et à la qualité des données nécessaires en fonction des différentes méthodes d'évaluation.

Enfin, la dernière présentation introductive faite par Djiga Thiao (consultant de la FAO) a porté sur la proposition d'options/éléments-clé qui pourraient être intégrés dans le plan de travail du groupe de travail sur la pêche artisanale. A cet effet, les principaux défis et les opportunités de l'amélioration des données et des connaissances ont été passés en revue. Ensuite quelques propositions ont été faites sur le court (2 prochaines années) et le moyen terme (3-5 prochaines années).

2. PRIORITÉS POUR LE PLAN DE TRAVAIL

2.1 Collecte et analyse des données

D'une manière générale, les actions prioritaires identifiées pour améliorer la collecte et l'analyse des données sur la pêche artisanale dans la zone COPACE sont:

- Harmoniser et améliorer les méthodes de collecte de données, les approches et les analyses pour les pêcheries artisanales afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre;
- Améliorer la disponibilité et la qualité des données sur les pêcheries artisanales à petite échelle : captures et efforts, mais aussi en particulier sur le secteur post-récolte où les données sont actuellement très limitées;
- Étudier des méthodes existantes permettant d'améliorer les connaissances sur la distribution spatiale de l'effort de pêche à petite échelle; (par exemple les applications GPS dans les téléphones mobiles, l'utilisation de transducteurs), élaborer des questionnaires spécifiques pour recueillir des informations sur les zones de pêche et les zones à l'aide des connaissances des pêcheurs, etc.;
- Revue des expériences existantes d'utilisation de téléphones mobiles ou d'autres technologies pour la collecte de données et implication directe accrue des pêcheurs ; et
- Encourager le partage d'informations avec les pêcheurs.

Plus spécifiquement, les actions prioritaires identifiées pour améliorer la collecte et l'analyse des données sur la pêche artisanale dans la zone COPACE sont:

- Réaliser un inventaire des méthodes et approches de collecte de données utilisées dans les différents pays en vue d'échanger des expériences et de promouvoir l'harmonisation des méthodes, en particulier dans le contexte de la pêche ciblant les stocks partagés;
- Identifier un nombre limité de variables qui devraient être liées à une pêche artisanale - cela devrait inclure des informations sur le secteur post-récolte;
- Préparer une étude sur ce qui constitue une pêche artisanale en utilisant la matrice de caractéristiques de la FAO pour définir différents types de pêcheries et de « métiers » afin d'améliorer la compréhension des différents types de pêcheries artisanales; et
- Consolider les expériences existantes sur la collecte de données participative.

2.2 Socio-économie

D'une manière générale, les actions prioritaires identifiées pour améliorer les connaissances sur la socio-économie de la pêche artisanale dans la zone COPACE sont:

- Consolider une liste des variables socio-économiques par rapport à laquelle les membres du groupe de travail fournissent des données nationales validées à chaque réunion et élaborer des protocoles et des modèles connexes;
- Préparer une étude sur le niveau des organisations de la pêche artisanale et leur représentativité;
- Impliquer systématiquement les acteurs de la pêche artisanale dans la collecte, l'analyse et la validation des informations socio-économiques;
- Préparer une évaluation de l'impact socio-économique des cadres réglementaires sur la pêche artisanale;

- Décrire les acteurs du marché et leur rôle dans la chaîne d'approvisionnement de la pêche artisanale pour les espèces prioritaires;
- Améliorer la contribution des pêches artisanales à la sécurité alimentaire;
- Examiner les cadres internationaux et régionaux pertinents et identifier la mise en œuvre et le suivi par le biais du Groupe de Travail du COPACE. Les membres des groupes de travail nationaux devraient ensuite contribuer à ces processus en fournissant des données et des informations par l'intermédiaire du groupe de travail.

Plus spécifiquement, les actions prioritaires identifiées pour améliorer les connaissances sur la socio-économie de la pêche artisanale dans la zone COPACE sont:

- Fournir la liste des sources de données disponibles sur les variables identifiées pour la prochaine session;
- Développer des études sur des thèmes convenus (chaîne de valeur, sécurité alimentaire, rôle des femmes, etc.) pour informer les futures activités socio-économiques;
- Développer et organiser la formation de la collecte de données et de l'analyse pour les acteurs de la pêche artisanale; et
- Examiner des cadres réglementaires internationaux et régionaux pertinents existants et des initiatives gérées par la communauté, et analyser les conditions d'accès pour les pêcheries artisanales.

2.3 Environnement

D'une manière générale, les actions prioritaires identifiées pour améliorer les connaissances sur l'environnement et ses interactions avec la pêche artisanale dans la zone COPACE sont:

- Développer et appliquer les cadres juridiques et élaborer des mesures appropriées pour la pêche artisanale pour éviter la surexploitation (fermeture saisonnière/zone, émission de permis artisanaux/pirogues) et renforcer le suivi et la surveillance, y compris la surveillance participative et l'application avec d'autres organismes;
- Améliorer la compréhension des problèmes de captures accessoires dans la pêche artisanale;
- Enquêter sur les impacts des activités de la pêche artisanale sur les habitats et écosystème (par exemple, la déforestation mangrove, ostréicoles, destruction du fond de la mer, engins de dragage et de l'anneau comme des filets de chalut, la pêche fantôme, monofilament, filet maillant et autres engins, la senne de plage et chalutiers);
- Cartographier les différentes sources de pollution provenant des activités de pêche artisanale (par exemple, perte de moteurs hors-bord et de filets de pêche, pollution microplastique);
- Atténuer les pratiques de pêche illégales;
- Promouvoir la coordination régionale et sous-régionale pour la gestion des pêches et la migration des pêcheurs; et
- Identifier et documenter les menaces de facteurs externes à la pêche artisanale et recueillir des informations.

Plus spécifiquement, les actions prioritaires identifiées pour améliorer les connaissances sur l'environnement et ses interactions avec la pêche artisanale dans la zone COPACE sont:

- Dresser une liste consolidée des priorités pour les groupes de travail d'évaluation du COPACE ; combler les lacunes dans les connaissances afin d'améliorer la compréhension de l'impact de la pêche artisanale, y compris des impacts spécifiques aux engins;
- Réaliser une étude de base sur les impacts environnementaux et les facteurs externes et leurs impacts sur la pêche artisanale;
- Entreprendre une étude sur les impacts potentiels de la pêche artisanale sur les espèces cibles, les prises accessoires et les habitats, y compris les impacts spécifiques des engins et sur la manière dont ces informations peuvent être collectées;
- Préparer une proposition pour des ateliers/campagnes de sensibilisation à l'intention des pêcheurs afin de mieux comprendre l'importance d'avoir des connaissances et des informations sous-jacentes, pour assurer une utilisation durable des ressources ainsi que les impacts des pratiques de pêche illégales, etc.;
- Mener une étude sur les mesures de gestion et l'examen des options de gestion de la pêche artisanale; et
- Cartographier l'espace partagé et en interaction entre le tourisme, les autres industries et la pêche artisanale.

2.4 Liens avec d'autres cadres

En générale, les actions prioritaires identifiées par les participants pour favoriser le développement de liens avec d'autres cadres sont:

- Examiner les cadres internationaux et régionaux pertinents et identifier la mise en œuvre et le suivi par le biais du Groupe de travail sur la Pêche Artisanale du COPACE. Les membres des groupes de travail nationaux devraient ensuite contribuer à ces processus en fournissant des données et des informations par l'intermédiaire du groupe de travail.

Plus spécifiquement, les actions prioritaires identifiées pour favoriser le développement de liens avec d'autres cadres sont:

- Examiner des cadres réglementaires internationaux et régionaux pertinents existants et les initiatives gérées par la communauté, et analyser les conditions d'accès pour les pêcheries artisanales.

3. AUTRES INITIATIVES A PRENDRE EN CONSIDERATION

Les autres initiatives majeures au niveau sous-régional, régional et mondial à prendre en considération dans le groupe de travail sur la pêche artisanale du COPACE ont été ci-dessous présentées par Lena Westlund (FAO):

- L'Union Africaine a créé un groupe de travail sur la pêche artisanale dans le cadre de son Mécanisme Africain de Réforme des Pêches (MARF). Ce groupe de travail a un large mandat : contribuer aux stratégies et aux cadres politiques ainsi qu'à la collecte de données et à des tâches plus spécifiques telles que l'évaluation des péages et des technologies émergents, élaborer des stratégies d'intégration des migrants, identifier des moyens de subsistance alternatifs, intégrer le genre. Il serait important que le Groupe de

travail sur la pêche artisanale du COPACE et le Groupe de travail de l'UA s'informent mutuellement de leurs travaux et cherchent à créer des synergies.

- La FAO, WorldFish et l'Université de Duke ont entamé des travaux de collaboration sur une nouvelle étude mondiale sur les pêches artisanales, en passant en revue et en mettant à jour le rapport 2012 de la Banque mondiale / FAO / WorldFish sur les post-capture non connues. Le but de cette nouvelle étude – Eclairage sur les post-captures Invisibles (EPcI): La contribution de la pêche artisanale au développement durable - évaluera la contribution de la pêche artisanale au développement durable. Il concerne la pêche artisanale dans les eaux marines et les eaux intérieures, sachant que ces dernières sont souvent particulièrement négligées. L'étude utilisera une mosaïque de méthodes, y compris des études de cas par pays, des bases de données existantes et des études thématiques sur des sujets spécifiques. Le rapport final devrait être prêt en 2020.
- Pour aborder la question relative à la définition de la pêche artisanale et l'identification des activités du secteur, il existe une approche fondée sur une matrice de caractéristiques qui a été élaborée par la FAO. Cette matrice permet d'examiner différentes dimensions de la pêche artisanale, y compris les aspects sociaux et économiques tels que la propriété, l'utilisation des débarquements, etc., ainsi que la taille des navires et les types d'engins utilisés. La matrice est actuellement testée en Méditerranée (par la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée - CGPM) et dans les Caraïbes (par la Commission des Pêches de l'Atlantique Centre Ouest).

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La 5^e session du groupe de travail du COPACE sur la pêche artisanale s'est tenue dans de bonnes conditions. Elle a permis de produire des résultats significatifs qui vont contribuer à relancer et redynamiser le groupe de travail. A cet effet, les participants sont notamment parvenus à échanger différences expériences et options et à identifier des activités prioritaires à conduire dans les prochaines années. Ces activités ont fait l'objet d'un plan d'actions prioritaires (Annexe D) définissant l'échelle temporelle, la démarche, les responsabilités et les liens avec d'autres partenaires et initiatives.

A l'issue de la 5^e session du groupe de travail, Sidiya Diouf, Directeur adjoint à la Direction des Pêches Maritimes et Chef de Division de la Pêche Artisanale au Sénégal a été nommé comme président du groupe de travail Pêche artisanale du COPACE.

Afin de faciliter la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires, les importantes recommandations ci-dessous ont été formulées sous forme d'une stratégie d'opérationnalisation.

4.1 Pour les modalités opérationnelles

- Le groupe de travail sur la pêche artisanale devrait chercher à se réunir chaque année pour consolider les procédures et définir les priorités de son plan de travail en relation avec les trois principaux domaines de travail définis dans son mandat: la collecte et l'analyse de données, la socio-économie et l'environnement.
- Un président devrait être nommé parmi les membres, il sera responsable de la convocation et du fonctionnement du groupe de travail et du suivi du travail intérimaire convenu avec les membres et les partenaires. Il est suggéré d'utiliser le mandat du président adopté par les autres groupes de travail du COPACE, qui prévoit un mandat de trois sessions du groupe de travail, renouvelable.

- Le groupe de travail s'efforcera de constituer une base de données sur la pêche artisanale en fonction d'un ensemble de variables convenues. À cet égard, le groupe travaillera à la fois sur une approche systématique à travers un ensemble de données convenu au fil du temps, fournies par les membres nationaux et un ensemble d'études clés sur les questions clés identifiées en relation avec les trois principaux domaines de travail thématiques.
- Un modèle sera convenu pour une collecte de données de base et il sera demandé aux membres du groupe de travail de compiler et de mettre à jour ces formulaires avant chaque session.
- En outre, des études spécifiques peuvent être commanditées. Celles-ci pourraient être nationales et régionales et compilées en collaboration avec d'autres parties intéressées. Les responsabilités pour les études seront convenues lors des sessions et reflétées dans le plan de travail.

4.2 Pour la nomination des Membres et la participation au groupe de travail

- Les membres sont nommés par les Etats membres du COPACE. Les membres sont censés accomplir une période d'au moins deux ans pour assurer la continuité ;
- Le groupe de travail devrait compter sur une composition interdisciplinaire pour pouvoir traiter les différents éléments de ses termes de référence. Les membres du groupe de travail devraient donc inclure des sociologues / économistes / anthropologues / biologistes / experts des pêches;
- Il pourrait y avoir une revue de la composition du groupe de travail pour rechercher activement des candidatures et des compétences clés à l'avenir ;
- Il est suggéré de renforcer le nombre de membres pour aborder certains thèmes ou préparer des études spécifiques au cas par cas;
- Le COPACE devrait tendre la main aux groupes d'intérêt, y compris aux autres organismes de pêche régionaux ou sous-régionaux et aux organisations de pêche artisanale, etc.; et
- Compte tenu de la nature de la pêche artisanale, il a été également suggéré que le COPACE doit considérer comme des observateurs : les organisations de pêche artisanale au niveau national et régional.

4.3 Pour les synergies avec les groupes de travail du COPACE sur l'évaluation

Il existe un lien étroit avec certains travaux du groupe de travail sur la pêche artisanale et ceux des groupes de travail démersaux et pélagiques, en ce qui concerne la description et l'analyse des pêcheries, et les recommandations pour la collecte et l'analyse des données de pêche artisanale. Le groupe de travail sur la pêche artisanale peut également s'appuyer sur l'expertise et les connaissances existantes générées par ces groupes de travail en relation avec les connaissances sur la répartition des espèces, l'état des stocks et les lacunes en matière de collecte de données. En même temps, le groupe de travail sur la pêche artisanale peut apporter des connaissances supplémentaires qui peuvent être bénéfiques aux autres groupes de travail. Il est donc important de comprendre et de développer ces synergies dès le début. Des discussions sur le sujet pourraient avoir lieu et certains éléments de collaboration convenus au sein du sous-comité scientifique.

4.4 Pour les liens avec d'autres initiatives mondiales et régionales

Des liens avec d'autres initiatives devraient être recherchés pour une collaboration et un soutien financier éventuel à des études spécifiques ou pour soutenir les sessions du groupe de travail. Une cartographie des initiatives pertinentes devrait être faite. Le travail du groupe de travail sur la pêche artisanale devrait également être encouragé de manière à stimuler l'intérêt et le soutien aux travaux du groupe de travail.

4.5 Pour le financement

- Le financement des membres des groupes de travail incombe normalement aux pays et les pays devraient prévoir une allocation de voyage pour le membre du groupe de travail sur une base annuelle.
- Les pays doivent également fournir des données et des connaissances nationales et mettre à disposition les membres pour soutenir le travail du groupe de travail.
- Les pays peuvent également se porter volontaire pour mener des études spécifiques.
- Actuellement, il n'y a pas de budget fixe disponible pour le groupe de travail et les membres devront peut-être envisager de contacter des partenaires spécifiques pour financer ou aider certains éléments du plan de travail.
- Le COPACE de la FAO devrait envisager de préparer une proposition de financement et de le partager avec les partenaires au développement.

1.2.1 ANNEX A - AGENDA

Thursday, 26 July 2018

TIME	ITEMS
08:30	Registration: CECAF artisanal working group
09:00	Welcome (by the secretary of CECAF) and self-presentations Introduction to the objectives, context and modus operandi of the session (by FAO)
09:30	Presentation - CECAF and its working groups, and reminder of the mandate of the artisanal working group of CECAF
09:45	Presentation - Summary of Findings and Recommendations of the Regional Consultation Workshop on SSF Guidelines
10:00	Coffee break
10:15	Presentations - current state of knowledge on the environmental, economic, social and governance dimensions of small-scale fisheries in West Africa: <ol style="list-style-type: none"> 1. State of fish stocks and fisheries resources relevant to small-scale fisheries, FAO 2. Overview of Artisanal Fisheries in the CECAF Area, Djiga Tiao, FAO Consultant <p><i>Discussion</i></p>
11:30	Introduction to discussion groups Focus Groups - Discussions on Knowledge and Data Gaps (3 groups by main topics in terms of reference): <ol style="list-style-type: none"> 1. Data collection and analysis 2. Socio-economics 3. Environment <p>Each working group is considering collaboration and links</p>
13:00	Lunch break
14:00	Focus groups cont. - Discussions on gaps in knowledge and data (3 groups according to main topics in the terms of reference): <ol style="list-style-type: none"> 1. Data collection and analysis 2. Socio-economics 3. Environment <p>Each working group is considering collaboration and links</p> <p>Identification of the priorities of the CECAF Working Group on Small-Scale Fisheries to be included in the work plan</p>
15:30	Coffee break
15:45	Report of group discussions in small groups.
17:30	End of session

Friday, 27 July 2018

TIME	ITEMS
09:00	Opportunity for collaboration and synergy with other initiatives, including the mandate of the AFRM SSF Working Group and its relevance to the Artisanal Working Group
10:15	Coffee break
10:30	<i>Discussion:</i> Development of a strategy and action plan to address different aspects of the mandate
11:30	Conclusions and Recommendations - next steps and date and time of the next meeting
12:45	Closing session
13:00	End of session (lunch)

1.2.2 ANNEXE A – PROGRAMME

Jeudi, 26 juillet 2018

HEURE	POINTS
08:30	Inscription: Groupe de travail artisanal COPACE
09:00	Bienvenue (par le secrétaire du COPACE) et auto-présentations Introduction aux objectifs, au contexte et au <i>modus operandi</i> de la session (par la FAO)
09:30	Présentation - COPACE et ses groupes de travail, et rappel du mandat du groupe de travail artisanal du COPACE
09:45	Présentation - Récapitulation des résultats et des recommandations de l'atelier de consultation régionale sur les lignes directrices de la SSF
10:00	<i>Pause café</i>
10:15	Présentations - état actuel des connaissances sur les dimensions environnementales, économiques, sociales et de gouvernance de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest: 3. État des stocks halieutiques et des ressources halieutiques intéressant les pêches artisanales, FAO 4. Aperçu des pêcheries artisanales dans la zone du COPACE, Djiga Tiao, consultant de la FAO <i>Discussion</i>
11:30	Introduction aux groupes de discussion Groupes de discussion - Discussions sur les lacunes dans les connaissances et les données (3 groupes selon les principaux sujets dans les termes de référence): 4. Collecte de données et analyse 5. Socio-économie 6. Environnement Chaque groupe de travail envisage la collaboration et les liens
13:00	<i>Pause déjeuner</i>
14:00	Groupes de discussion cont. - Discussions sur les lacunes dans les connaissances et les données (3 groupes selon les principaux sujets dans les termes de référence): 4. Collecte de données et analyse 5. Socio-économie 6. Environnement Chaque groupe de travail envisage la collaboration et les liens Identification des priorités du Groupe de travail sur les pêches artisanales du COPACE à inclure dans le plan de travail
15:30	<i>Pause café</i>
15:45	Compte-rendu des discussions de groupe en petits groupes.
17:30	<i>Fermeture de la journée</i>

Vendredi, 27 juillet 2018

L'HEURE	POINTS
09:00	Possibilité de collaboration et de synergie avec d'autres initiatives, notamment en ce qui concerne le mandat du Groupe de travail sur la SSF de l'AFRM et sa pertinence pour le Groupe de travail artisanal
10:15	<i>Pause café</i>
10:30	<i>Discussion:</i> Élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action pour traiter différents aspects du mandat
11:30	Conclusions et Recommandations - prochaines étapes et date et heure de la prochaine réunion
12:45	Séance de clôture
13:00	<i>Fin de la session (déjeuner)</i>

1.2.3 ANNEX B – TERMS OF REFERENCE FOR THE SMALL-SCALE FISHERIES WORKING GROUP / TERMES DE RÉFÉRENCE DU GROUPE DE TRAVAIL DES PÊCHES ARTISANALES

CECAF's Working Group on Artisanal Fisheries, recognizing recent regional and international initiatives and instruments on small-scale fisheries, is an important platform for facilitating their implementation among CECAF members, and contributing to a better understanding of artisanal fishing.

The activities of the Working Group on Artisanal Fisheries should cover the entire value chain, including the harvesting, processing, marketing and consumption aspects of the sector. To this end, the composition of the Working Group must reflect the multidisciplinary aspects of its tasks.

Considering the added value and relevance of the information that could be provided by the stakeholders involved in artisanal fisheries, the Working Group encourages the participation, as an observer, of stakeholders involved in small-scale fisheries in the area. CECAF, including regional fisheries bodies and regional professional organizations. The Artisanal Fisheries Task Force can establish work teams to address specific issues as needed.

In order to make a reliable assessment of the fishery resources in the CECAF area, the work and conclusions of the Working Group on Artisanal Fisheries will be provided not only to CECAF, but also to the Working Groups on the Assessment of Demersal and Small Game Resources. pelagics.

The Working Group on Artisanal Fisheries will take care of:

Data collection and analysis

1. Evaluate, harmonize and promote common methods and tools for the collection and analysis of artisanal fisheries data, including catches (in volume and value) and effort and, as far as possible, post-harvest components and stakeholders.
2. Improve knowledge of spatial distribution, harvesting system, fishing strategies, as well as costs and benefits of the artisanal sector.

Socioeconomics

1. As needed, conduct socio-economic studies on aspects of harvesting, processing and marketing of the artisanal sector.
2. Assess the social and economic impact of small-scale fisheries regulations.

Environment

1. Assess the impacts of artisanal fishing activities on the environment as well as environmental factors influencing the sector, including climate change.

Collaboration and links

1. Recognize, promote and contribute to the evaluation of the implementation of relevant regional and international initiatives for the work of this Working Group, including the Voluntary Guidelines for the Responsible Governance of Land, Fisheries and Land Tenure Regimes. in the context of national food security, adopted by the Committee on World Food Security in 2012, the Voluntary Guidelines for the Sustainable Securement of Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and the Eradication of Poverty,

adopted by FAO in 2014, and the Policy and Reform Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa, adopted at the African Union Joint Conference of Ministers of Agriculture, Rural Development, Fisheries and of Aquaculture and endorsed by the Summit of Heads of State and African Governments in 2014.

On the basis of the tasks outlined above and in collaboration with the Working Groups on the Assessment of Demersal Resources and Small Pelagics, the Working Group on Artisanal Fisheries will make recommendations for better management of the small-scale fisheries sector.

Termes de référence du Groupe de travail des pêches artisanales

Le Groupe de travail sur la pêche artisanale du COPACE, en reconnaissant les initiatives et les instruments régionaux et internationaux récents sur la pêche artisanale, constitue une plateforme importante pour faciliter leur mise en œuvre parmi les membres du COPACE, et contribuer à une meilleure connaissance de la pêche artisanale.

Les activités du Groupe de travail sur la pêche artisanale devraient couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris les aspects récolte, transformation, commercialisation et consommation du secteur. À cette fin, la composition du Groupe de travail doit refléter les aspects multidisciplinaires de ses tâches.

Considérant la valeur ajoutée et la pertinence de l'information qui pourrait être fournie par les parties prenantes impliquées dans la pêche artisanale, le Groupe de travail encourage la participation, en tant qu'observateur, des parties intéressées impliquées dans la pêche artisanale dans la zone du COPACE, y compris les organes régionaux des pêches et les organisations professionnelles régionales. Le Groupe de travail sur la pêche artisanale peut établir des équipes de travail pour traiter de questions spécifiques selon les besoins.

Afin de réaliser une évaluation fiable des ressources halieutiques dans la zone du COPACE, les travaux et conclusions du Groupe de travail sur la pêche artisanale seront fournis non seulement au COPACE, mais également aux Groupes de travail sur l'évaluation des ressources démersales et des petits pélagiques.

Le Groupe de travail sur la pêche artisanale s'occupera de la :

Collecte et analyse des données

3. Évaluer, harmoniser et promouvoir des méthodes et des outils communs pour la collecte et l'analyse de données sur la pêche artisanale, y compris sur les captures (en volume et en valeur) et l'effort ainsi que, dans la mesure du possible, des composantes post-récolte et des acteurs.
4. Améliorer les connaissances en matière de distribution spatiale, système de récolte, stratégies de pêche, ainsi que des coûts et des bénéfices du secteur artisanal.

Au niveau socioéconomique

3. Selon les besoins, faire réaliser des études socioéconomiques portant sur les aspects de la récolte, la transformation et la commercialisation du secteur artisanal.
4. Évaluer l'impact social et économique des réglementations de la pêche artisanale.

Au niveau de l'environnement

2. Évaluer les impacts des activités de la pêche artisanale sur l'environnement ainsi que les facteurs environnementaux ayant une influence sur le secteur, y compris le changement climatique.

Collaboration et liens

2. Reconnaître, promouvoir et contribuer à l'évaluation de la mise en œuvre des initiatives régionales et internationales pertinentes pour les travaux de ce Groupe de travail, y compris les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes

fonciers des terres, des pêches et des forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, adoptées par le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale en 2012, les Directives volontaires pour la sécurisation durable de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté, adoptées par la FAO en 2014, et le cadre politique et la stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, adoptés lors de la Conférence conjointe de l'Union africaine des Ministres de l'agriculture, du développement rural, des pêches et de l'aquaculture et approuvés par le Sommet des Chefs d'États et des gouvernements africains en 2014.

Sur base des tâches énoncées ci-dessus et en collaboration avec les Groupes de travail sur l'évaluation des ressources démersales et des petits pélagiques, le Groupe de travail sur la pêche artisanale formulera des recommandations pour une meilleure gestion du secteur de la pêche artisanale.

1.2.4 ANNEX/ANNEXE C – LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

BENIN/BÉNIN

CHRISTIAN Adje
Chercheur à l'Institut de Recherches
Halieutiques et Océanologiques du Bénin
Cotonou

CABO VERDE

GOMES SANCHEZ Emilio
National de l'Economie Maritime

CAMEROON/CAMEROUN

YEPKA Joseph Achille
Chef de Service de la Pêche Continentale et
Artisanale Maritime. Direction des pêches,
de l'aquaculture et des industries
halieutiques.

EQUATORIAL GUINEA/GUINÉE ÉQUATORIALE

NGONO NCHANA Judith Nfono
Directrice General de la pêche artisanale,
Ministère de la pêche et des ressources
halieutiques

ROPO BOABAILA Jesus Angel
Director del proyecto de apoyo a la pesca
artisanal

DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE CONGO/RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

KASEMBE KAD-SWAM Paulin
Chef de bureau en charge de statistiques
des pêches à la Direction nationale de
pêches

CÔTE D'IVOIRE

BINA Fofana
Sous-Directeur des pêches maritimes et
lagunaires à la Direction de l'aquaculture et
des pêches

GABON

MIKOLO Jean Edgard
Cadre à la Direction de la pêche et
l'aquaculture Statistiques des pêches /
Direction des pêches et l'aquaculture

GAMBIA/GAMBIE

SIDIBEH Momodou
Principal Fisheries Officer Head of
Fisheries Research and Development Unit

GHANA

OSEI Vida Samantha
Senior Fisheries Research Manager

GUINEA-BISSAU

INLUTA Incom
Directeur de la pêche artisanale
Ministère des pêches

GUINEA/GUINÉE

BANGOURA Aboubacar
Cheikh de section Division pêche/ DNPM-
MPAEM
Direction des pêches

LIBERIA/LIBÉRIA

NIPEY J. Nicholas
Manager, Marine Fisheries and
Environment
National Fisheries and Aquaculture
Authority

MAURITANIA/MAURITANIE

GUEYE Djiby
Chef de service aménagement et
réglementation
Ministère des pêches et de l'économie
maritime

ABEID Sid Ahmed

Président
Section pêche artisanale: Fédération
nationale des pêches

MOROCCO/MAROC

OUMAROUS Mustapha
Coordinateur Scientific Monitoring SSF at
INRH

NIGERIA/NIGÉRIA

BABATUNDE John
Deputy Director
Federal Ministry of Agriculture

SAO TOME AND PRINCIPE/SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

CARVALHO Virginia
Biologiste de pêche

SENEGAL/SÉNÉGAL

DIOUF Sidiya
Adjoint Directeur des pêches maritimes
Direction des pêches maritimes / MPEN

SAMBA Alassane
Conseiller (CAOPA)

SIERRA LEONE

DABOH Alhaji Lamin
Fisheries Officer and officer in charge of
Konakrydee Fisheries Outstation

TOGO

AHOEDO Kossi
Chef Section Promotion des pêches/
Direction des Pêches

SPAIN/ESPAGNE

GONZALEZ Lorenzo Gustavo
Chercheur
Centro Oceanografico de Canarias
Instituto Espanol de Oceanografía

NORWAY/NORVÈGE

SNYDER Nina Christin
Adviser Fish for Development NORAD

==OBSERVERS==**MARINE STEWARDSHIP COUNCIL**

MONTERO Castano CARLOS
Accessibility Manager

==FAO SECRETARIAT==

GUEYE Ndiaga
CECAF Secretary
Senior Fisheries and Aquaculture Officer,
Regional Office for Africa

TANDSTAD Merete
Senior Programme Coordinator, FIAF

SIDIBÉ Aboubacar
Senior Policy Officer Fisheries and
Aquaculture

FRANZ Nicole
Fishery Planning Analyst, FIAP

WESTLUND Lena

SMITH Hillary

BERNARDON Matthieu

Dominguez LLOSA Ricardo
OIC Programas FAO-GQN
Oficial de Pesca

Djiga THIAO
Consultant

ADJEI, Sibyl
Programme Assistant
Regional Office for Africa (RAF)

1.2.5 ANNEX D – PRIORITY ACTION PLAN OF THE WORKING GROUP

Area of work and specific activities Artisanal Fisheries working group											
General		2018/ 3	2018/4	2019/ 1	2019/ 2	2019/ 3	2019/ 4	Description	How	Who	Linkages/ partners
Activity 0.1	Preparation of the report of the 5 th AF WG and prepare a summary to present to SSC	X	X					Report of WG available, summary available for discussion at SSC for recommendations to Committee		FAO CECAF	
Activity 0.2	Develop partnerships for implementing proposed WG activities and Preparation of the 6 th session of the AF WG			x	X			Seek partnerships for implementing proposed WG activities and seek support to the conduct of the 6 th session of the AF WG		FAO CECAF	
Activity 0.3	Conduct the 6 th session of the AF WG					x			Commitment by countries or donors required	FAO CECAF/Pays:	WG chair
Activity 0.4	Preparation of the report of the 6 th AF WG and prepare a summary to present to SSC						x	Report of WG available, summary available for discussion at SSC for recommendations to Committee		FAO CECAF	

Area of work and specific activities Artisanal Fisheries working group											
Area of Work 1: Data collection and analysis		2018 /3	2018/4	2019/1	2019/2	2019/3	2019/4	Description	How	Who	Linkages/ partners
Activity 1.1	Carry out an inventory of data collection methods and approaches used in the different countries with a view to exchange experiences and promote harmonisation of methods in particular in the context of fisheries targeting shared stocks	x	x	x	x			FAO Develop approach paper/template for countries to complete with national information by focal points	Explore possible support of consultant	FAO CECAF and countries	Other regional organizations
Activity 1.2	Define a limited number of variables that should be priority with regard to data collection on small-scale fisheries – this should include postharvest sector information.	x	x	x	x	x	x	Set down a reference small reference group to prepare a proposal to be discussed at the next AF WG and to be approved at SSC		FAO CECAF and identified resource persons	Other regional organizations
Activity 1.3	Prepare a study on what constitute an artisanal fishery including by using FAO characteristics matrix to define different types of fisheries and ‘métiers’ to improve the understanding of different types of small-scale fisheries and as an input into effort estimations, etc.	x	x					Share matrix with AFWG and also members other WGs and present CECAF SSC and TOC study report Present matrix to SSC for observations After SSC/Finalize matrix and get country inputs		FAO and countries	
Activity 1.4	Consolidate existing experiences on participatory data collection initiatives in countries	x	x	x				Some countries have successful experiences: Togo, Senegal, Ghana; Nigeria and Liberia; case study reports to be submitted to CECAF Secretariat for sharing with group; consolidate report by end 1 Q 2019	Consultant to describe existing systems later on		Link with TCP project on data collection

Area of work and specific activities Artisanal Fisheries working group											
Area of Work 3: Environment		2018/ 3	2018/4	2019/ 1	2019/ 2	2019/ 3	2019/ 4	Description	How	Who	Linkages/ partners
Activity 3.1	Consolidate list of priority key species of importance to small scale fisheries and in collaboration with the CECAF assessment working groups address gaps in knowledge to improve understanding of impact from artisanal fisheries including gear specific impacts	x	x	x				Circulate current list and associated information based on information from other working groups. Circulate to countries for comments and feedback		CECAF FAO Ghana	
Activity 3.2	Baseline study on environmental impacts and external factors and their impacts of SSF	x	x	x	x			Develop the TORs in consultation with group and seek partnerships with other initiatives to identify feasibility for collaboration and implementation		CECAF FAO	EAF Nansen, CCLME, PRCM; GCLME; MAVA
Activity 3.3	Prepare a study on potential impacts from SSF on target species, bycatch and habitats, including gear specific impacts and on how this information can be collected	x	x	x	x			Develop the TORs in consultation with group and seek partnerships with other initiatives to identify feasibility for collaboration and implementation		CECAF FAO	EAF Nansen, CCLME, PRCM; GCLME; MAVA
Activity 3.4	Prepare a proposal for sensitization workshops/awareness campaigns for fishermen to improve understanding of and the importance of having underpinning knowledge and information as well as the impacts of illegal fishing practices, etc.							Prepare a proposal for sensitization workshops/awareness campaigns to be presented at next meeting in collaboration with fisheries organization and selected members			PRCM Fisheries organizatio n

Activity 3.5	Conduct a study on existing management measures and a review of management options for selected artisanal fisheries	x	x	x	x			Compile information on existing measures including participatory methods; develop the TORs in consultation with group and seek partnerships with other initiatives to identify feasibility for collaboration and implementation: Focus on current situation		CECAF FAO	EAF Nansen, CCLME, PRCM; GCLME; MAVA
Activity 3.6	Mapping the shared area and interaction between tourism, other industries and SSF							Prepare a general approach paper for the activity; Countries to prepare a report for the next WG; taking stock of what has already been done: Countries to prepare list of related documents	Look at the possibility of having a consultant		Partners

Area of work and specific activities											
Artisanal Fisheries working group											
Area of Work 4: Collaboration and coordination		2018/3	2018/4	2019/1	2019/2	2019/3	2019/4	Description	How	Who	Linkages/partners
Activity 4.1	Review of existing relevant international and regional regulatory frameworks	x	x	x	x			Each country to prepare an overview report of existing initiatives based on template by FAO: Each country make contact avec partners and organisations in countries to talk about WG facilitate collaboration		FAO CECAF Countries	

1.2.6 ANNEXE D – PLAN D' ACTIONS PRIORITAIRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Domaine de travail et activités spécifiques Groupe de travail sur la pêche artisanale											
Général		2018/ 3	2018/ 4	2019/ 1	2019/ 2	2019/ 3	2019/ 4	Description	Comment	Qui	Liens / les partenaires
Activité 0.1	Préparation du rapport du 5ème groupe de travail AF et préparation d'un résumé à présenter au CDS	X	X					Partager le Rapport du groupe de travail disponible, résumé disponible pour discussion à la CSS pour recommandations au comité		FAO COPACE	
Activité 0.2	Développement de partenariat pour la mise en œuvre des activités proposées du groupe de travail et la préparation de la 6ème session du groupe de travail artisanal			X	X			Rechercher des partenariats pour la mise en œuvre des activités proposées du groupe de travail et solliciter un soutien pour la conduite de la 6ème session du groupe de travail artisanal		FAO COPACE	
Activité 0.3	Tenue de la 6ème session du groupe de travail artisanal					X			Requier l'Engagement des pays ou des donateurs	FAO COPACE et Pays	Président du GT
Activité 0.4	Préparation du rapport du 6ème groupe de travail AF et préparation d'un résumé à présenter au CDS						X	Partager le Rapport du groupe de travail disponible, résumé disponible pour discussion à la CSS pour recommandations au comité		FAO COPACE	

Domaine de travail et activités spécifiques Groupe de travail sur la pêche artisanale											
Domaine de travail 1: Collecte et analyse de données		2018/3	2018/4	2019/1	2019/2	2019/3	2019/4	Description	Comment	Qui	Liens / les partenaires
Activité 1.1	Réalisation d'un inventaire des méthodes et approches de collecte de données utilisées dans les différents pays en vue d'échanger des expériences et de promouvoir l'harmonisation des méthodes, en particulier dans le contexte de la pêche ciblant des stocks partagés	X	X	X	X			Compléter par des informations nationales des points focaux le document élaboré par la FAO à l'intention des pays	Explorer le soutien possible du consultant	FAO COPACE et pays	Autres organisations régionales
Activité 1.2	Définition d'un nombre limité de variables qui devraient être prioritaires en ce qui concerne la collecte de données sur les pêcheries artisanales - ceci devrait inclure les informations du secteur post-récolte.	X	X	X	X	X	X	Établir un petit groupe de référence pour préparer une proposition qui sera discutée lors du prochain groupe de travail artisanal et qui sera approuvée à la CSS.		FAO COPACE et personnes ressources identifiées	Autres organisations régionales
Activité 1.3	Préparation d'une étude sur ce qui constitue une pêcherie artisanale, notamment en utilisant la matrice des caractéristiques de la FAO pour définir différents types de pêcheries et de «métiers» afin d'améliorer la compréhension des différents types de pêcheries artisanales et en tant que contribution aux estimations de l'effort, etc.	X	X					Partager la matrice avec le GT artisanal et les autres membres du GT et présenter le rapport d'étude sur la SCS et le TOC du COPACE. Présenter la matrice à la CSS pour observations après la CSS / Finaliser la matrice et obtenir les contributions des pays		FAO et pays	

Activité 1.4	Consolidation des expériences existantes en matière d'initiatives participatives de collecte de données dans les pays	X	X	X				Soumettre les rapports d'études de cas de certains pays qui ont des expériences réussies: Togo, Sénégal, Ghana, Nigéria et Libéria; au Secrétariat du COPACE pour être partagés avec le groupe; consolider le rapport d'ici la fin du premier trimestre 2019	Recruter un Consultant pour décrire les systèmes existants plus tard		Lien avec le projet TCP sur la collecte de données
Domaine de travail et activités spécifiques Groupe de travail sur la pêche artisanale											
Domaine de travail 2: socio-économique		2018/3	2018/4	2019/1	2019/2	2019/3	2019/4	Description	Comment	Qui	Liens / les partenaires
Activité 2.1	Fourniture de données sur la pêche artisanale en relation avec les variables identifiées pour la prochaine session du groupe de travail				X	X		Partager les Informations sur les variables socio-économiques identifiées par le sous-groupe et classer par ordre de priorité et les partager avant le prochain groupe de travail sur avis du président / secrétariat		FAO COPACE et pays	
Activité 2.2	Fourniture d'une liste de sources de données disponibles sur les variables identifiées pour la prochaine session				X	X		Partager les Informations sur les variables socio-économiques identifiées par le sous-groupe et classer par ordre de priorité et les partager avant le prochain groupe de travail sur avis du président / secrétariat		FAO COPACE et pays	
Activité 2.3	Etudes sur des thèmes convenus (chaîne de valeur; sécurité alimentaire, rôle des femmes, organisations de pêche artisanale, évaluation de l'impact socio-économique des cadres réglementaires sur la pêche artisanale, etc.) afin d'informer les activités socio-économiques futures	X	X	X	X			Elaborer et partager le mandat des différentes études avec les membres du groupe de travail; groupe d'intérêt pour contribuer à être identifié; Mandats et harmonisation des termes de référence élaborés par les groupes d'intérêts avec les pays chefs de file; Des consultants ou des consortiums peuvent être sollicités pour un soutien supplémentaire lors de la mise en œuvre d'études	Recruter un consortium ou des consultants pour réaliser cette étude	FAO COPACE Membres	Possibilité de financement

Activité 2.3	Développement et organisation de formation à la collecte, à l'analyse et à la validation des données des acteurs SSF			X	X	X		Faire le point sur le matériel existant et les méthodes de formation; préparer les futures formations; identifier le matériel de communication pour les pêcheurs afin de les engager			
Activité 2.4	Examen des initiatives existantes pertinentes gérées par les communautés et analyse des conditions d'accès pour la pêche artisanale										

Domaine de travail et activités spécifiques Groupe de travail sur la pêche artisanale											
Domaine de travail 3: Environnement		2018/3	2018/4	2019/1	2019/2	2019/3	2019/4	Description	Comment	Qui	Liens / les partenaires
Activité 3.1	Consolidation de la liste des espèces clés prioritaires pour la pêche artisanale et en collaboration avec les groupes de travail sur l'évaluation du COPACE pour combler les lacunes dans les connaissances afin d'améliorer la compréhension de l'impact de la pêche artisanale, notamment des impacts spécifiques aux engins	X	X	X				Faire circuler la liste actuelle et les informations associées sur la base des informations provenant d'autres groupes de travail. Distribuer aux pays pour commentaires et réactions		FAO COPACE Ghana	
Activité 3.2	Etude de base sur les impacts environnementaux et les facteurs externes et leurs impacts sur la sécurisation de la pêche artisanale durable	X	X	X	X			Élaborer les termes de référence en consultation avec le groupe et rechercher des partenariats avec d'autres initiatives afin d'identifier la faisabilité d'une collaboration et d'une mise en œuvre		FAO COPACE	EAF Nansen, CCLME, PRCM; GCLME; MAVA

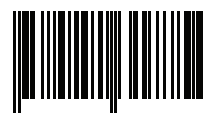
Activité 3.3	Préparation d'une étude sur les impacts potentiels de la pêche artisanale sur les espèces cibles, les prises accessoires et les habitats, y compris les impacts spécifiques des engins, et sur la manière dont ces informations peuvent être collectées	X	X	X	X			Élaborer les termes de référence en consultation avec le groupe et rechercher des partenariats avec d'autres initiatives afin d'identifier la faisabilité d'une collaboration et d'une mise en œuvre		FAO COPACE	EAF Nansen, CCLME, PRCM; GCLME; MAVA
Activité 3.4	Proposition des ateliers / campagnes de sensibilisation à l'intention des pêcheurs afin d'améliorer la compréhension et l'importance de disposer de connaissances et d'informations de base, ainsi que des conséquences des pratiques de pêche illégale, etc.							Préparer une proposition d'ateliers / campagnes de sensibilisation à présenter lors de la prochaine réunion en collaboration avec les organisations de pêche et certains membres.			PRCM Organisatio n de la pêche
Activité 3.5	Réalisation d'une étude sur les mesures de gestion existantes et un examen des options de gestion pour certaines pêcheries artisanales	X	X	X	X			Compiler des informations sur les mesures existantes, y compris les méthodes participatives ; élaborer les termes de référence en consultation avec le groupe et rechercher des partenariats avec d'autres initiatives afin d'identifier la faisabilité d'une collaboration et d'une mise en œuvre : se concentrer sur la situation actuelle		FAO COPACE	EAF Nansen, CCLME, PRCM ; GCLME ; MAVA
Activité 3.6	Cartographie de la zone partagée et en interaction avec le tourisme, les autres industries et la pêche artisanale							Préparer un document d'approche générale pour l'activité ; Les pays prépareront un rapport pour le prochain groupe de travail ; faire le point sur ce qui a déjà été fait : les pays doivent préparer une liste de documents connexes	Regarder la possibilité d'avoir un consultant		Les partenaires

Domaine de travail et activités spécifiques Groupe de travail sur la pêche artisanale											
Domaine de travail 4: Collaboration et coordination		2018/ 3	2018/ 4	2019/ 1	2019/ 2	2019/ 3	2019/ 4	Description	Comment	Qui	Liens / les partenaires
Activité 4.1	Examen des cadres réglementaires internationaux et régionaux pertinents existants	X	X	X	X			Préparer pour chaque pays un rapport de synthèse sur les initiatives existantes sur la base d'un modèle de la FAO: Chaque pays prend contact avec ses partenaires et organisations dans les pays pour discuter du groupe de travail. Faciliter la collaboration		FAO COPACE pays	

The FAO/CECAF Working Group for artisanal fisheries was created during the fifteenth session of the Fishery Committee for the Eastern Central Atlantic (CECAF) which was held in Abuja, Nigeria, from 1 to 3 November 2000. This document reports on the fifth meeting of Working Group for artisanal fisheries, which was organized in Dakar, Sénégal from 26 to 27 July 2018. The Working Group was held immediately following a three-day regional consultation for West and Central Africa on developing a regional small-scale fisheries action plan for the implementation of the Voluntary Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries in the Context of Food Security and Poverty Eradication within the African Union policy framework. The overall objective of the Working Group is to improve regional artisanal fisheries knowledge of CECAF Member Countries. The Working Group was organized by FAO headquarters, in close collaboration with the FAO Regional Office for Africa. The Working Group concluded with agreements on issues such as operational modalities, appointment of members and participation in the Working Group, synergies with the CECAF assessment Working Groups, links with other global and regional initiatives, and Working Group financing.

Le groupe de travail FAO / COPACE sur les pêches artisanales a été créé à la quinzième session du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) qui s'est tenu à Abuja, Nigéria du 1er au 3 novembre 2000. Ce document rend compte de la cinquième réunion du Groupe de travail sur la pêche artisanale organisée à Dakar, Sénégal du 26 au 27 Juillet 2018. Le groupe de travail s'est réuni immédiatement après une consultation régionale de trois jours pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur l'élaboration d'un plan d'action régional pour la pêche artisanale aux fins de la mise en œuvre des Directives volontaires pour la sécurisation d'une pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté dans le cadre de la politique de l'Union africaine. L'objectif général du groupe de travail est d'améliorer les connaissances régionales sur la pêche artisanale des pays membres du COPACE. Le groupe de travail a été organisé par le siège de la FAO, en étroite collaboration avec le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique. Le groupe de travail a conclu des accords sur des questions telles que les modalités opérationnelles, la nomination des membres et leur participation, les synergies avec les groupes de travail sur l'évaluation du COPACE, les liens avec d'autres initiatives mondiales et régionales et le financement des groupes de travail.

ISBN 978-92-5-131775-4 ISSN 2070-6987



9 789251 317754

CA5942B/1/10.19